

## LA FOUX – STUDIO LE SCHUSS 4 couchages

### 1. TARIF UNIQUE pour- BIATSS ET ENSEIGNANTS

- a. DE DECEMBRE A FIN AVRIL
  - 50 € la NUIT + 10 € participation aux frais
- b. HORS SAISON (PRINTEMPS ET AUTOMNE)
  - 25 € la NUIT + 10 € participation aux frais
- c. JUILLET ET AOUT
  - 250 € LA SEMAINE + 10 € participation aux frais
  - 30 euros la nuit supplémentaire au même séjour dans la limite de 7 jours
- d. HALLOWEEN (du S 21/10 au S 28/10 ET du S.28 au S 04/11)
  - 150 € LA SEMAINE + 10 € participation aux frais

#### Pour la période des vacances de Noel et de Février 4 nuits – 5 jours

	NB. NUITS	NB. NUITS	NB. NUITS	NB. NUITS
	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TARIF – FRAIS INCLUS</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>
<b>NOEL</b> <b>Arrivée 17 h Départ 11 h</b>	Vendredi 22 au Mardi 26	Mardi 26 au Samedi 30 dec	Samedi 30 au Mercredi 3	Mercredi 3 au Dimanche 7

	NB. NUITS	NB. NUITS	NB. NUITS	NB. NUITS
	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TARIF – FRAIS INCLUS</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>
<b>FEVRIER</b> <b>Arrivée 17 h Départ 11 h</b>	Vendredi 23 Au Mardi 27	Mardi 27 au Samedi 2	Samedi 2 au Mercredi 6	Mercredi 6 Au Dimanche 10

Pour la saison de ski, en dehors de ces 2 périodes  
**VOUS POUVEZ CHOISIR LIBREMENT LA DUREE DE VOTRE SEJOUR.**

2. Paiement possible par chèques-vacances dont le bénéficiaire est l'agent UniCA
3. Famille avec enfants prioritaire sur les réservations
4. Pas de priorité à ceux qui en ont profité sur la même saison l'année précédente sur Isola ou La Foux
5. Ne pas servir de prête-nom, le studio est réservé aux personnels UniCA et leurs familles
6. Un chèque de caution de 300 € est demandé  
La caution sera encaissée si :
  - a. Vous avez laissé sales les oreillers et/ou couette pour achat de matériel NEUF et propre (déduction du coût)
  - b. le studio est laissé sale (Nous serons avertis par la personne qui entretient le studio) – Une retenue de 20 € sera effectuée pour effectuer un ménage COMPLET  
En partant n'oubliez pas de
    - Faire votre vaisselle
    - Vider vos poubelles
    - Vider le frigo
    - Aérer le studio
  - c. vous perdez une ou des clefs du trousseau confié. (déduction du coût)
  - d. vous cassez quelque chose (déduction du coût)

Avertissez-nous en afin que l'on puisse remplacer le(ou les)objet(s) cassé(s) et que les personnes qui suivent puissent profiter pleinement du studio.

**N'hésitez pas à faire des photos et à les envoyer à [casun@univ-cotedazur.fr](mailto:casun@univ-cotedazur.fr) dès la constatation d'un problème pouvant mettre en jeu vote caution.**

## **7. HEURE D'ARRIVEE AU STUDIO : 17 h**

### **HEURE DE DEPART DU STUDIO : 11 H AU PLUS TARD**

Lorsque vous arrivez en station vous pouvez contacter THIERRY (son téléphone vous sera communiqué avec la confirmation de la réservation) pour connaitre l'heure exacte à laquelle vous pourrez accéder au studio.

En cas de problèmes (ampoule cassée, robinet qui fuit....) vous pouvez également le contacter si urgence.  
(*Thierry a aussi une vie propre*)

## 8. PRE-RESERVATION uniquement par téléphone

**0615824590 du lundi au vendredi hors fériés  
de 18 h à 19 h 30**

## 9. DES CONFIRMATION PAR LE CASUN

- a. Faire 1 virement ou un chèque à l'ordre du CASUN-LA FOUX
  - DU MONTANT DE VOTRE SEJOUR QUI VOUS SERA CONFIRME
- b. Faire un chèque de 300 € DU MONTANT DE LA CAUTION

Envoi par navette interne à CASUN – Loge de Valrose

Envoi par courrier postal CASUN -Université Côte d'Azur, 28 avenue de Valrose, 06100 Nice

La réservation est effective dès réception du paiement dans les 10 jours de la confirmation.

En cas de résiliation moins de quinze jours avant la réservation confirmée, 50 % des sommes réglées seront conservées pour frais d'immobilisation.

Adhésion et contribution annuelle à jour 5euros pour l'année civile pour les actifs et les retraités.

Vous recevrez dès que tout est confirmé et enregistré confirmation de votre séjour et le code du boitier de clefs de l'appartement.

**Tout manquement au règlement entraînera une suspension des services du CASUN pendant 2 ans pour les locations et 1 an pour les activités proposées par le CASUN.**

## ACCES

M202 depuis Nice – Après Puget-Théniers suivre Saint André des Alpes, Colmar, Allos, la Foux



La résidence Le SCHUSS dispose d'un grand parking

Un casier à skis sera disponible en rez-de-chaussée.

Le CASUN dégage toute responsabilité en cas de vol.

Le centre de la Station est à 5 mn à pied

Vous quittez et rejoignez la résidence skis aux pieds en saison

Disponibilités



<https://calendar.google.com/calendar/u/0/embed?src=35cf3c71160f0af0fb034c055763be6da5f6dd65afe6a584c5b356956b1b831d@group.calendar.google.com&ctz=Europe/Paris&pli=1>